

# Position de l'opposition sur le budget 2021

## Conseil municipal du 30 mars 2021

Au nom du groupe d'opposition « Villers le Lac Autrement », je tiens à vous manifester notre interrogation à propos du déroulement de la procédure de constitution et de validation de ce budget.

Les documents transmis aux élus pour l'étude préalable manquent d'informations et à notre avis, de transparence. Je ne m'étendrais pas sur la cosmétique des documents qui, comme son nom l'indique, n'engage qu'une notion subjective. Cependant, réduire ces documents à des lignes que seuls les auteurs sont capables d'interpréter correctement ne respecte pas vraiment les règles de transparence raisonnablement attendues.

Nous avons pu observer quelle était la pratique dans d'autres communes de taille similaire à la nôtre et nous pouvons affirmer que les supports utilisés chez nous, sont bien maigres et ne répondent plus aux attentes actuelles de nos citoyens et des nouveaux élus.

D'autre part, le DOB ne contient pas les éléments d'introduction préconisés, entre autres :

- Le contexte socio-économique local n'est pas matérialisé ;
- La présentation de l'évolution des masses budgétaires et des principaux agrégats n'est pas évoquée de manière explicite (l'épargne de gestion ; l'autofinancement brut et net ; l'encours de la dette) ;
- Les perspectives budgétaires et les orientations de la politique budgétaire sont absentes.

Par ailleurs, le déroulement des délibérations ne proposait pas véritablement de débat. La présentation est directive et préconçue afin de ne pas générer de débat. Il n'y a aucune ouverture aux délibérations et l'organisation est imposée.

Que ce soit dans les commissions spécifiques ou dans la commission finances, la faiblesse des propositions et des échanges, ainsi que la rareté des réunions de constitution du budget ne permettent pas de le construire efficacement et surtout collectivement.

Enfin, sur le fond, les constatations de la gestion du budget par la majorité historique à Villers-le-Lac sont, pour nous, sont les suivantes :

- Nous constatons que le budget soumis au vote aujourd'hui est maîtrisé et géré en « bon père de famille »
- Il respecte la pratique du report de l'excédent d'année en année et ne laisse pas de place à l'élaboration de projets inscrits dans la durée ;
- Des investissements tels que la rénovation de la place Droz-Bartholet, de la toiture du bâtiment de la MJC, des infrastructures du stade de foot, vont, selon nous, dans la bonne direction ;
- Pourtant, ce budget trahit une volonté conservatrice et non préservatrice ;
- La forme de présentation choisie laisse apparaître un saupoudrage des investissements qui, au-delà de nuire à la lecture, ne permet pas de raisonner en termes de projets et d'investissements avec leur plan de financement spécifique
- Cet éclatement des postes pose également un problème dans la perspective de demandes de subventions. Une subvention de 10% pour le projet de la place Droz-Bartholet est très clairement en-dessous des pratiques que nous observons dans d'autres communes de taille similaire, pour ce type de projet.

En conclusion, en dehors des projets pertinents cités précédemment :

- ❖ Nous ne rejoignons pas les orientations budgétaires proposées ;
- ❖ Les thèmes majeurs que nous défendons sont traités de manière très légère ;
- ❖ Les investissements destinés à la mobilité, à la jeunesse ou à l'environnement sont traités comme des sujets marginaux ;
- ❖ Il n'y a aucune place accordée à des projets fédérateurs et générateurs de durabilité dans le budget que vous proposez.

Pour toutes ces raisons, étant donné la saine gestion des finances de la commune, nous n'avons aucune raison objective de rejeter ce budget.

En revanche, autant sur le fond que sur la forme, nous ne pouvons l'approuver.

Ainsi, lors du vote qui va suivre, nous exprimerons collégalement notre abstention.

Madame le Maire, je suis convaincu que vous serez sensible aux attentes d'évolution que nous, élus, et toutes celles et ceux que nous représentons, attendons pour le futur.

Merci.